

page 6 **Le parc Nallet
en questions**

page 12 **Un dialogue
constructif**

page 13 **Théâtre : le
premier acte
du chantier**

page 15 **Le plein de
belles histoires**

page 16 **Culture générale**

DOSSIER



DES TRANSPORTS HORS DU COMMUN



Les images...

Un 11 novembre sans frontières

Parmi les quelque trois cents personnes qui assistaient à la commémoration du 11 novembre, on pouvait noter la présence remarquable des délégations de Messkirch (Allemagne) et Sasso Marconi (Italie), les villes jumelées à Sassenage, venues déposer symboliquement des gerbes de fleurs au pied du monument aux morts.

Aux côtés des associations d'anciens combattants, l'école municipale de musique Alfred Gaillard, l'Echo des Cuves et l'Unrpa apportaient leur précieuse contribution au bon déroulement musical de la cérémonie, tandis que le jeune Sassenageois Guillaume Godet témoignait du devoir de mémoire en lisant le message du ministre délégué aux anciens combattants. Une poignante communion inter-âges et internationale pour ce 88^{ème} anniversaire de l'Armistice 1914/1918.

Sassenage en Pages finit l'année sur les chapeaux de roue avec son dossier «Des transports hors du commun»... sur les transports en commun ! Au programme, une visite guidée du site sassenageois de la Sémitag et les grandes lignes de son projet d'extension.

«La vie d'ici» s'attarde sur un tout autre sujet, mais qui roule lui aussi, à sa façon : l'Europucier. A l'occasion de son changement de main, la page 3 propose en effet un portrait croisé du spécialiste de la brocante. Un article d'au revoir et de remerciement à la famille Desmoutiez pour son implication dans l'animation dominicale de la commune, et un message de bienvenue à l'adresse des Valadarès, les repreneurs.

Dans le sommaire de ce numéro, l'immobilier se paie la part du lion avec pas moins de trois articles sur des projets à venir. A lire en pages 6 et 12 pour faire le tour du sujet.

Dans la même veine — la construction — ne manquez pas non plus l'article «Théâtre : le premier acte du chantier» pour en savoir plus sur les travaux de reconstruction du Théâtre en Rond.

Du côté de «La cité en zoom», retour gagnant sur l'animation d'Halloween aux Cuves et au Château de Sassenage, la visite d'une délégation sassenageoise à Ferdjioua (Algérie) pour poser les bases d'une coopération décentralisée, ou encore le lancement du programme «Lire et faire lire». Dans cette rubrique, il est par ailleurs question du lycée Deschaux et des premiers travaux annonciateurs de sa prochaine et attendue restructuration.

Enfin, dans cette dernière ligne droite vers Noël, piochez quelques idées-cadeaux dans les coups de cœur de l'équipe de la médiathèque l'Ellipse (page 16), et, champignon sur la bûche, découvrez le sympathique mélange des genres qui se profile pour la saison culturelle «Côté Château» à partir de janvier.

En attendant 2007, la rédaction vous souhaite une excellente fin d'année, et une bonne lecture !

La rédaction



Sassenage

Sassenage en Pages n° 111
décembre 2006
Journal municipal d'informations
édité par le service communication
de la ville de Sassenage.
Hôtel de ville
1, place de la Libération
BP 31 - 38360 Sassenage
Tél : 0 810 038 360*

Directeur de la publication :
Benoît Ravix

Rédactrice en chef :
Géraldine Ferronato-Sgarra

Conception :
New Deal

Rédaction :
Géraldine Ferronato-Sgarra, Nathalie
Monnet

Photos :
Service communication, Michelle
Petrizelli

Mise en page, infographie :
Géraldine Ferronato-Sgarra, Nathalie
Monnet

Impression : Imprimerie des Deux-Ponts
Imprimé sur papier recyclé

Distribution : Mairie de Sassenage

Tirage : 5 000 exemplaires
Dépôt légal à parution - ISSN n° 1273 - 7070

L'Europucier change de mains

Fruit d'une organisation qui ne laisse rien au hasard, les brocantes organisées à Sassenage par l'Europucier rencontrent toujours un joli succès. Usmar Demoutiez et son épouse en étaient jusqu'à présent les heureux «parents». Mais en janvier, ils passeront le flambeau à Manuel et Marie Valadarès qui l'ont d'ores et déjà adopté !

L'Europucier a été créé en mai 1997 par Usmar Demoutiez et sa femme. C'est un concours de circonstances qui les a menés à cette reconversion que rien ne laissait présager. *«J'ai été pendant trente ans officier supérieur dans l'armée de terre. Puis il a été l'heure de la retraite. Au même moment, ma femme était licenciée. Après une étude de marché poussée, nous avons créé l'Europucier qui a pour vocation d'organiser des foires, salons et marchés. J'avais au préalable beaucoup observé les autres organisateurs de brocantes.»* Les débuts ont lieu à Echirrolles, puis Usmar Demoutiez cherche une autre commune et écrit à toutes les villes de l'agglomération grenobloise. Sassenage répond présent avec l'idée de redynamiser le

Bourg. Une brocante aura donc lieu quai du Furon, une fois par mois, avec quatre-vingt quinze vendeurs.

Des besoins grandissants

Face au succès, mais aussi parce qu'il faut bien vivre, Usmar Demoutiez souhaite en organiser une deuxième chaque mois, avec plus d'emplacements. Le parking du centre technique municipal est le lieu retenu. Si le cadre semble moins propice à la flânerie, il peut en revanche accueillir cent cinquante exposants et répondre par là même à une demande qui ne cesse d'augmenter. *«C'est grâce à Sassenage que s'est faite l'ouverture sur les autres villes. D'autres voudraient bien accueillir l'Europucier maintenant !»*

Bientôt dix ans aujourd'hui



qu'Usmar Demoutiez s'occupe de son «bébé». *«J'y ai mis toute ma passion et mon énergie face à une concurrence difficile. Pour créer quelque chose, il faut être rigoureux, attentif, vigilant. C'était d'ailleurs des critères de recrutement essentiels lorsque j'ai décidé de céder mon affaire.»*

Le passage de témoin

J'ai reçu au total sept candidatures pour la reprise de l'Europucier. Manuel et Marie Valadarès étaient les personnes qui correspondaient le plus à mes attentes.» Il faut dire qu'Usmar Demoutiez ne laisse rien au hasard : il forme le couple depuis plus de deux mois. Au moment où nous les rencontrons, ils sortent d'ailleurs tout juste de l'étude du volet publicitaire ! Mais qui sont donc ces heureux repreneurs ? Manuel Valadarès travaille dans une entreprise de travaux publics depuis 27 ans. Parallèlement, il a également une petite société de transport, *«avec un seul camion, précise-t-il. En fait, c'est ma femme qui était particulièrement*

intéressée pour reprendre l'affaire. Elle fait des brocantes depuis cinq ou six ans, et ça lui plaît beaucoup. C'est d'ailleurs au cours de l'une d'entre elles qu'elle a appris pour l'Europucier.» Et les rôles sont déjà distribués ! *«Ma femme s'occupera de la gestion et moi des contacts humains. C'est ce qui me plaît dans ce nouveau travail, de même que les excellentes bases mises en place. Nous travaillerons d'ailleurs dans la continuité, et c'est pour cela qu'il était important pour moi d'étudier dans un premier temps avec Usmar Demoutiez tous ces petits détails de l'affaire qui ont une immense importance.»* Pour Manuel et Marie Valadarès, le baptême du feu est prévu dimanche 7 janvier prochain. Objectif : faire vivre l'Europucier mais aussi, à la demande du maire, travailler avec les services municipaux pour notamment réguler et supprimer les nuisances de stationnement qu'engendrent l'affluence.

■ Brocantes de l'Europucier, les 1^{er} et dernier dimanches du mois. Contact : 06 13 25 30 24.



IMAGES d'octobre et novembre

Sassenage en Pages n° 111 décembre 2006



Halloween aux Cuves, du 25 au 31 octobre



Halloween au service enfance, 31 octobre



Concert du duo Am'Artcordes au Château, 10 novembre



Bourse aux jouets et déguisements, 17 et 18 novembre



Journée mondiale de l'aquarelle, 23 novembre



2^{ème} tour de national 2 de tennis de table, 25 et 26 novembre



Présentation des Brûleurs de Loups, Château de Sassenage, 3 nov.



Remise du label Ecole de football à l'USS foot, 7 novembre



Nougat et Chocolat, pour les enfants du multi-accueil, 17 nov.



Animation à la ludothèque, 22 novembre



Remise des récompenses du cross du collège (6^{ème}6), 28 novembre



Quinzaine commerciale, du 25 novembre au 9 décembre

Le parc Nallet en questions

Le 13 novembre, le projet immobilier du parc Nallet était présenté dans une salle du centre technique municipal quasiment pleine.

Des riverains essentiellement, venus le découvrir et exprimer leurs réserves...

Le parc Nallet accueillera prochainement un programme immobilier. Le promoteur Trignat, propriétaire du terrain, présentait donc le projet qui se découpe en deux parties principales : une première zone qui se situe près du rond-point Charles de Gaulle et accueillerait vingt-cinq



logements. Une deuxième, positionnée quant à elle à l'intérieur du parc et non visible de la rue grâce à la hauteur des arbres — ceux-ci mesurent en effet plus de trente mètres alors que les constructions ne dépassent pas douze mètres — se composerait de quatre bâtiments, en forme d'étoile. Là, ce sont soixante-six logements qui sont prévus, le tout en R+2+garages enterrés. Au total, ce sont donc quatre-vingt onze logements, dont 20% de logements sociaux, qui devraient sortir de terre.

Des arbres à préserver

La préservation des arbres du parc est une question primordiale pour les riverains.



D'ailleurs, le maire les rassure : «La zone boisée ne bougera pas. Il est interdit de toucher aux arbres et même pour l'entretien, le propriétaire doit demander l'autorisation au maire». Il faut dire que cet espace a fait l'objet d'un inventaire précis et qu'il est maintenant classé, donc aucun arbre ne pourra être coupé. D'autre part, «avoir un projet immobilier permet d'autoriser l'accès au parc, contrairement à ce qui existe aujourd'hui. De plus, l'entretien des espaces verts étant pris en charge par la copropriété, cela ne coûtera rien à la commune», précise-t-il. Autre point soulevé, l'accès à la propriété qui se fera par le hameau des Grives. «Vous vous rendez compte de ce que

vous allez faire supporter à notre hameau. Il y a un gros préjudice et un problème de sécurité dû au nombre de véhicules supplémentaires qui passeront par là», lance une personne. Argument entendu. Le maire demandera au promoteur que le projet d'entrée soit modifié puisque «le permis de construire, qui est en l'état conforme au plan local d'urbanisme, n'a pas encore été signé». L'occasion donc de faire en sorte que les remarques pertinentes des riverains soient prises en compte par la mairie.

Pour ce qui est du chronogramme, le promoteur annonce le début des travaux en septembre 2007.



A l'heure où les travaux de construction du nouveau dépôt de bus ont débuté, Sassenage en Pages est parti à la découverte de la Sémitag, entreprise connue de tous dont le site sassenageois offre une foule de choses à voir. Tour d'horizon de l'existant, mais aussi des nouveautés...



Des transports hors du commun

Si le SMTC et la Sémitag sont deux entités étroitement liées, il n'est pas toujours évident de savoir qui fait quoi. Petit rappel du rôle de chacune.

Le SMTC (Syndicat mixte des transports en commun), créé en 1973, est l'établissement public qui détient la compétence transports de l'agglomération grenobloise. Deux de ses principales missions sont l'élaboration et la mise en œuvre de la politique de transports

ainsi que la réalisation des investissements correspondants, tant pour les infrastructures que pour le matériel roulant.

La Sémitag est quant à elle la société d'économie mixte qui gère, pour le compte du SMTC, le réseau bus/tramway de l'agglomération. Aussi, elle assure le service de transports en commun, conseille le SMTC dans certains de ses choix, conçoit et réalise les projets

qu'il lui confie.

La Sémitag, c'est aussi une entreprise qui compte plus de 1 350 employés et assure près de 70 millions de voyages à bord de son réseau de bus et tramways (chiffres pour l'année 2005).

Sassenage en Pages a visité le dépôt qui se trouve sur la commune et récolté des informations sur l'extension prévue pour 2007.

Transports en coulisses

En passant rue François Blumet, seul l'avant des bus garés est visible. Or la visite du site de la Sémitag est impressionnante. En fait, c'est une véritable fourmilière qui se cache derrière le terre-plein. La preuve en photos.

«Quatre cent trente employés travaillent ici dont trois cent soixante-trois chauffeurs de bus, explique Stéphane Perraud, directeur du site de la Sémitag de Sassenage. Aux heures de pointe, cent quarante véhicules sont dehors».

Il est vrai qu'à l'heure où nous visitons, presque tous les bus sont sortis. Pourtant, dans les ateliers, de nombreuses personnes s'affairent à la maintenance des véhicules qui nécessitent une intervention. Au total, ce sont quarante-cinq techniciens employés qui œuvrent. «Nous avons presque toutes les compétences en interne. Quasiment toute la maintenance est faite sur le site», précise Stéphane Perraud.

Devant les pompes à carburant, il poursuit : «Les bus qui roulent au diesel passent obligatoirement par là pour faire le plein en rentrant. Quant aux soixante-douze autres qui roulent au gaz, ils se rechargent pendant la nuit, à des emplacements spéciaux.» ①

Une station de lavage. L'une est ancienne, l'autre sera prochainement mise en service. A l'heure actuelle, elle est en cours de livraison. ②

Une fosse et un banc de freinage pour tester les véhicules. ③

Une personne désinfecte le circuit de climatisation d'un bus. Une autre est «le nez» dans un moteur. ④ ⑤

Travailler dans de meilleures conditions

«L'atelier permet de gérer jusqu'à deux cent cinquante véhicules, donc avec nos cent soixante-cinq bus nous avons actuellement une bonne marge. Là où nous explosons, c'est pour les garer, le soir. Dans un premier temps, le nouveau dépôt est donc plus attendu pour permettre un confort de travail que pour augmenter le parc roulant.» Et il est vrai que l'espace entre deux bus garés est tellement mince qu'on imagine aisément les contorsions de la personne chargée de changer les publicités posées sur les côtés !



①

②

③

④

⑤

Les raisons de l'extension

Le dépôt de Sassenage était inauguré en 1985.

A l'heure où le réseau des transports en commun de l'agglomération grenobloise se développe, il est important de restructurer le secteur selon les besoins, et le dépôt de Sassenage en a la capacité. Explications de son directeur.

Stéphane Perraud est arrivé à la tête du site sassenageois il y a un an. Fort d'une expérience de quinze ans dans le transport, il a officié à Orléans ainsi qu'à Montpellier, Limoges et en Haute-Savoie. Il explique : «*la Sémitag a trois dépôts : celui d'Eybens accueille à la fois des bus et des tramways, celui de Gières n'accueille que des tramways, et celui de Sassenage qui est réservé aux bus. C'est d'ailleurs pour cette raison que le dépôt de Sassenage est agrandi. Il est en effet utile que la Sémitag puisse accueillir plus de bus.*

Ce qui va changer

L'extension concerne deux zones distinctes : d'une part, le stationnement des véhicules des employés et d'autre part, celui des bus. Il y aura entre quarante et cinquante emplacements supplémentaires, ainsi que des locaux techniques et des aménagements nécessaires pour la mise en place des publicités sur les flancs de bus.»

Pour les bus garés côté extension, une rampe d'accès traversera la rue François Blumet afin de leur permettre de sortir, le matin, par le site existant. Ce passage est en



effet obligatoire pour le contrôle de sortie. De même pour le soir : les bus devront traverser le site existant pour le contrôle de retour d'une part, mais aussi pour le lavage et le plein de gasoil.

Afin de sécuriser la traversée, un feu tricolore installé à l'intersection avec la rue François Blumet se déclenchera au passage d'un bus.

Lorsqu'on demande à Stéphane Perraud si cela engendrera des problèmes de circulation, il répond, confiant, que le flux principal des bus a lieu tôt le matin, de 5h45 à 7h. Le soir, les retours sont quant à eux échelonnés de 18h30 à 21h. «*Nous n'avons aucune crainte pour ce nouvel aménagement. Nous avons l'exemple du nouveau carrefour — au croisement des rues François Blumet, du Drac, Chamechaude et de la Maladière (ndlr) — et ça fonctionne très bien. De plus, cela permettra de sécuriser la traversée piétonne.*

Un aménagement nécessaire

«*Le site de Sassenage accueille au total treize lignes de bus, ce qui représente cent soixante-cinq véhicules. Aujourd'hui, on a un mal fou à les contenir. On les gare dans de mauvaises conditions. Pour sortir un véhicule, on est bien souvent obligé d'en déplacer d'autres ! Grâce à ce nouveau dépôt, nous pourrons les garer de façon plus rationnelle. Il y aura un bus par place.»*

De plus, à terme, le site pourrait être amené à accueillir des bus supplémentaires. Il est vrai que le réseau se développe. La ligne C du tramway induit par exemple un nombre accru de voyageurs, donc de correspondances. L'effet direct est une importante hausse de fréquentation pour certaines lignes. C'est notamment le cas pour la ligne 51.

Ce nouveau dépôt n'est donc pas du luxe !

Dates de chantier

Décembre 2006 : les travaux pour le parking des véhicules légers se terminent.

Ceux pour l'extension du dépôt ont débuté en novembre dernier. Fin des travaux prévue pour juin 2007.

Du côté des désagréments à prévoir pour les automobilistes empruntant la rue François Blumet, la mise en place d'un alternat de circulation au moment de l'intervention directe sur la rue, et ce pendant deux semaines. La date exacte n'est pas encore fixée mais ces travaux n'auront pas lieu avant le début de l'année.



Questions de **transparence**

Par le maire **Christian Coigné**



Initiée en juin 2004, cette rubrique est une tribune de libre expression où le maire fait le choix de préciser des dossiers en toute transparence, sur la base d'éléments concrets.

Soutien aux associations

La vie associative est vivante à Sassenage. Elle couvre l'ensemble des animations sportives, culturelles et sociales. 80 au total. Et sans compter une bonne quarantaine pour la gestion des copropriétés. Ces associations sont indispensables pour la vie Sassenageoise. Sans elles, Sassenage serait une ville-dortoir, une ville morte. Certes la collectivité communale assure directement quelques animations comme le centre de loisirs, le multi-sport, l'animation jeunesse. Mais il faut reconnaître et saluer l'esprit positif et la motivation de tous les responsables bénévoles des associations. Ils sont à remercier tout particulièrement. Ils œuvrent sans

relâche, donnant leur temps sans compter. Ils doivent participer, contribuer, aider, inciter, encadrer, captiver et quelquefois sous une totale ingratitude des adhérents. Ils sont en recherche perpétuelle d'argent, moteur essentiel pour atteindre l'objectif de l'association. Ils doivent se transformer en expert administratif. Enfin ils doivent gérer les états d'âme de leurs adhérents et les motiver. Je ne remercierai jamais assez ces bénévoles de l'ombre. Ces personnes, hommes et femmes, qui s'occupent des autres sans en attendre aucun retour sinon la satisfaction du devoir accompli. Et leur devoir, c'est uniquement leur passion. Souvent aussi ils sont devenus bénévoles parce que personne ne souhaitait prendre la responsabilité d'un poste dans l'association. Et puis avec la passion de servir

les autres et du travail bien fait, ils se sont pris au jeu et ils sont devenus indispensables. D'ailleurs on dit souvent que les indispensables, il y en a plein les cimetières. Mais ce n'est que pour rassurer les jaloux ou les démotivés. Moi je vous affirme que les associations sont pleines de gens devenus indispensables aux autres et à la vie en collectivité. Merci à eux et avec mes adjoints, nous leur apportons tout notre soutien et nous les assurons de notre profond respect. Et si vous croisez le chemin d'un bénévole, offrez-lui votre considération et remerciez-le, tout simplement.

Christian COIGNÉ

Au cœur du développement

Arrivé en mairie le 1^{er} décembre, Richard Edaleine est le nouveau directeur de l'aménagement urbain. Présentation d'un homme à la fois dynamique et exigeant...

A 37 ans, Richard Edaleine a toujours vécu dans l'agglomération grenobloise. Après un premier cycle dans le génie civil, il poursuit dans les sciences politiques et obtient un DEA études urbaines ainsi qu'un DESS urbanisme et aménagement.

En 1994, il intègre la mairie de Claix en tant que responsable du service aménagement et développement. «*Je travaillais principalement l'urbanisme réglementaire et opérationnel avec également une fonction de bureau d'études et de suivi d'opération. Nous avons de grosses phases travaux. J'ai par exemple beaucoup travaillé sur le projet de l'A51.*»

En 2000, après avoir réussi le concours d'ingénieur subdivisionnaire, il est nommé directeur des services techniques et de l'urbanisme.

Un homme de projets

Après six ans dans ces fonctions et de nombreuses expériences «*très variées, tant sur le plan technique qu'humain*», précise

Richard Edaleine, il voit le poste de directeur de l'aménagement urbain à Sassenage comme une opportunité pour sa carrière. «*J'aime les collectivités à échelle humaine. Si Sassenage est une commune plus grande que Claix, elle présente toutefois cette caractéristique, semble-t-il, avec une organisation plus étoffée mais aussi plus structurée qui répond à des enjeux urbains différents. De plus, c'est une ville en plein développement, ce qui est stimulant pour un technicien comme moi. J'aime en effet porter les projets, tout en ne négligeant pas la gestion quotidienne.*»

«*Pousser les systèmes vers le haut*» semble être sa devise. Un défi qu'il relèvera à



Sassenage, entouré d'une équipe dont il apprécie déjà les compétences. Un démarrage sous de bons auspices donc !

D'un chantier à l'autre

Déneiger, l'affaire de tous

Les bacs à sel seront mis en place dès la première neige. Pour être fin prêts le moment venu, voici où vous les trouverez le jour où vous en aurez besoin : lotissement les Platanes (à côté de l'abribus), Air Liquide (au pied du panneau ZI), chemin des Engenières (sur l'îlot à l'angle du chemin des Vergnats), rue du Plaçage-route du Vercors,

rue des Grands Champs, place Charles de Gaulle (devant les commerces de l'Ovalie), square de la Libération (devant le CCAS), chemin des Marronniers (à côté de la fontaine), place de l'Europe (devant la Macif), avenue de Romans (devant le Fournil Rustique), rue des Pies (devant les commerces), rue Pierre Dalloz, chemin de

l'Eglise-rue du Moulin, route du Pont Charvet (à côté des abris à conteneurs), rue de la Gorge (angle du chemin de la Vierge), chemin des Pataches, chemin des Marguerites-allée de Bellevue, chemin du Petit Bois-rue du lotissement Mélusine, rue des Chênes (2 bacs), rue des Parcs (abri de la maternelle Rivoire de la Dame), rue des Blondes (à

côté des abris à conteneurs), chemin du Tour-chemin de la Gérina, place Général Delestraint, rue du Pissot.

N'oubliez pas que les particuliers sont tenus d'entretenir le trottoir qui longe leur propriété. Vous pourriez par exemple être tenu pour responsable en cas de mauvaise chute d'un passant devant votre porte. Alors mieux vaut saler que laisser glisser !

Un avant-goût de fête

Vous avez sans doute remarqué que les rues de la ville se sont parées de leurs lumières de Noël depuis peu. Les illuminations démarraient en effet mardi 5 décembre pour donner des airs de fête à différents lieux de la commune, et ce jusqu'au 9 janvier.

Soulignons que le travail avait commencé bien en amont pour le service festivités puisqu'il était à pied d'œuvre dès le 23 octobre ! Pose de guirlandes, vérification des ampoules, le tout dans des conditions parfois périlleuses — mais en toute sécurité —,



notamment pour l'installation des motifs qui ornent la mairie.

Et dire qu'il faudra tout enlever les 11 et 15 janvier prochains...

Conseil municipal du 16 novembre

La rue Lesdiguières s'allonge

Une nouvelle voie communale a été créée. Elle relie la rue Lesdiguières depuis son intersection avec la rue du Mail à la rue du Guâ, au niveau de l'école Vercors. Elle est notamment destinée à desservir les programmes immobiliers en cours et à venir à cet endroit. Aussi, afin d'améliorer l'adressage des locaux desservis par cette nouvelle voie, il semble opportun de la dénommer. Compte tenu de l'appellation d'une rue qui se trouve dans son prolongement, il est proposé de la dénommer rue Lesdiguières. (Unanimité)

Un sonomètre pour 2007

Au cours de l'année, et ce à plusieurs reprises, la police municipale de Sassenage a dû faire intervenir une entreprise extérieure pour effectuer des mesures de bruit. Sachant que la Diren (direction régionale de l'environnement) subventionne l'achat de ce matériel, la mairie envisage d'acquérir un sonomètre, d'une valeur de 700 euros, en 2007. (Unanimité)

Signature de marchés publics pour la Sem 360

Afin de permettre au projet d'aménagement de la zone de l'Argentière d'entrer dans une

phase opérationnelle, la commune a mandaté la Sem 360 pour réaliser les études et démarches préalables à cet aménagement.

Quatre consultations ont été lancées. Il s'agit maintenant d'attribuer les marchés.

Marché «établissement d'un plan topographique»

Marché «réalisation d'une étude d'urbanisme, de faisabilité pré-opérationnelle d'urbanisme»

Marché «maîtrise d'œuvre des infrastructures et études loi sur l'eau»

Marché «étude d'impact» (16 voix pour, 12 abstentions, 1 ne prend pas part au vote)

Convention avec l'Art scène production

Dans l'attente de la réouverture du Théâtre en Rond, la municipalité a souhaité mettre en place un projet culturel qui associe différents acteurs culturels, associatifs et pédagogiques de Sassenage (l'école de musique Alfred Gaillard, la médiathèque l'Ellipse, les écoles...) autour d'un projet fédérateur en direction de la jeunesse. Aussi, une convention sera signée avec l'association Art scène production pour mettre en place un projet d'envergure.

(17 voix pour, 12 abstentions)

Un Domaine au cœur des Iles

Les travaux de construction du Domaine de Beaupré, programme immobilier situé rue du 8 mai 1945, ont débuté. Voici le projet dans ses grandes lignes.

Le projet du Domaine de Beaupré, programme immobilier conduit par le promoteur Bernard Teillaud, prévoit un total de cent trois logements. Si quatre-vingt-quatre appartements et quatre villas sont en accession à la propriété, dix-neuf logements sociaux, dont un intégré dans un des bâtiments en accession, seront également construits. Cette opération, qui s'étendra sur un terrain d'une superficie de 24 850 m² environ, fait partie d'un ensemble d'habitats



collectifs mis en place dans le cadre du projet d'urbanisation du lieu-dit les Iles.

Un programme varié

Le futur Domaine de Beaupré est constitué d'un ensemble de bâtiments qui se présente comme suit : la zone sud-est est composée de vingt-quatre logements intermédiaires en accession (habitats intermé-

diaires en R+1+combles), faisant face aux villas existantes du lotissement le Néron. La zone nord-est, qui comprend six bâtiments dont un dédié aux logements sociaux, est quant à elle en R+2. Enfin, la dernière zone, sud-ouest, est composée des villas individuelles, et jouera un rôle de transition vers le bâti individuel existant.

Au total, ce sont vingt-neuf appartements de type T2, trente de type T3, trente-six de type T4, huit de type T5 et quatre villas qui sortiront de terre.

Les travaux, qui viennent tout juste de commencer par la viabilisation du terrain, devraient être achevés avec la livraison des villas, fin 2008.

Un projet de construction de la SCI la Morillère comprenait six nouveaux logements et quatre autres rénovés, rue de la Morillère. Suite à l'action de riverains, les permis en cours seront retirés. Explications...

Un dialogue constructif

Le 20 juillet dernier, la SCI la Morillère (atelier Gröll) se voyait délivrer une autorisation pour sa déclaration de travaux concernant un bâtiment existant. Les quatre logements devaient être rénovés et le toit surélevé pour en construire un cinquième. Le 1^{er} août, c'est un permis de construire qui était délivré au même promoteur,

pour un collectif de quatre logements ainsi qu'une villa après un avis favorable de la commission d'urbanisme.

Les riverains attaquent

Prenant connaissance du projet, les riverains se mobilisent pour déposer, au début du mois d'octobre, un recours gracieux contre ces deux autorisations. Entre autres motifs, ils mettent en avant les problèmes liés à la densification de la circulation rue de la Morillère, une rue étroite, sans trottoir, bordée de murs ou de façades.

De plus, le projet prévoit la pose de menuiseries et volets de couleur blanche, contrairement à ce qui est autorisé par le PLU (plan local d'urbanisme) dans cette zone.

Enfin, les riverains dénoncent des irrégularités sur le plan de l'urbanisme ainsi qu'un déséquilibre architectural créé par la future construction et la surélévation. Et pourtant, l'architecte des bâtiments de France avait délivré un avis favorable au projet.

Dans un souci de médiation, le maire réunissait le 23 octobre, l'atelier Gröll et les riverains auteurs du recours. Sensible aux arguments avancés, le promoteur répondait dans un premier temps aux éléments du recours, avant de proposer un nouveau projet, sur demande du maire.

Le 4 novembre, un accord était trouvé entre les différentes parties. Dernière étape : déposer le nouveau permis de construire.



Théâtre : le premier acte du chantier

Ça y est, les travaux de reconstruction du Théâtre ont débuté. Etat des lieux des petits désagréments à prévoir.

Fin novembre, une clôture opaque était posée pour délimiter le chantier. Au cours de la première quinzaine de décembre, le premier «coup de pelle» devrait être donné. Objectif : démolir tout ce qui ne peut être gardé pour la nouvelle construction. Ces premiers gros travaux, prévus jusqu'à mi-janvier, engendrent

malheureusement plusieurs types de nuisances. En effet, outre le bruit, c'est la poussière qui risque d'être gênante. Le coupable ? Le vent à dominante nord-sud qui emmène ces particules en direction des habitations. Par ailleurs, les riverains devront composer avec le va-et-vient des bennes qui, lorsqu'elles sont pleines, sont immédiatement remplacées par d'autres, vides.

La sécurité avant tout

Certaines grosses manœuvres — notamment la mise en place d'une grue, prévue le 20 décembre, et la décharge de la charpente — nécessiteront l'interdiction ponctuelle de la



rue François Gerin ainsi que de plusieurs places de stationnement. Bien sûr, dans la mesure du possible, l'hebdomadaire «7 jours en 2 minutes» ne manquera pas de vous informer des dates prévues.

Dernière chose : pendant la durée des travaux, il est vivement conseillé à tous d'emprunter le quai du Furon plutôt que la rue François Gerin, et ce dans le but de faciliter le travail des ouvriers...

Halloween : le double frisson !

Fin octobre, araignées velues et autres créatures d'outre-tombe faisaient le siège du Château de Sassenage pendant trois jours à l'occasion d'Halloween. Quelque 328 visiteurs ont d'ailleurs été pris dans leur toile effrayante tissée pour la circonstance. Et que dire des mille «malheureux» qui se sont risqués aux Cuves !

Première du genre, l'animation Halloween programmée au Château de Sassenage du 29 au 31 octobre avait de quoi

attiser la curiosité. N'écoutant que notre courage, nous nous sommes donc glissés dans un groupe de visiteurs téméraires prêts à tenter le diable...

L'accueil assuré par la Faucheuse avait d'ailleurs de quoi mettre immédiatement dans l'ambiance, prolongé en extérieur par un simulacre de cimetière peu avenant et par une danse désarticulée en sons, lumières et fumée dans la même tonalité. Halloween, quoi !

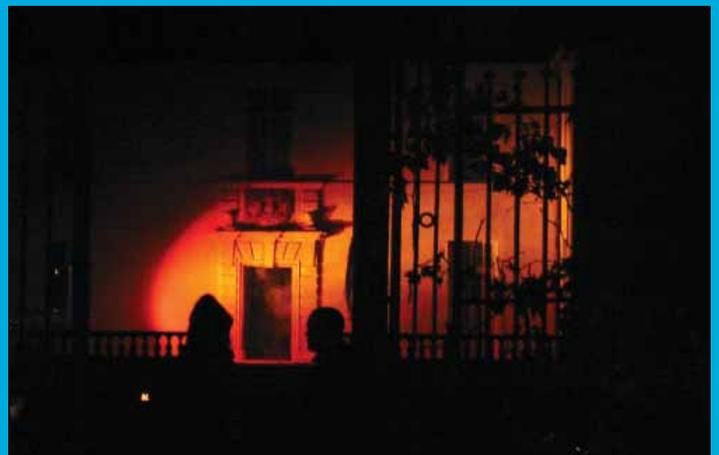
A l'intérieur du Château, place à une surprenante visite guidée relatant la vie d'une drôle de famille à l'histoire qui glace le sang et pétrifie les âmes sensibles. Entre une potion d'immortalité à base d'yeux verts, des araignées velues toute toile dehors, des sursauts en cascade ou encore un impitoyable cri qui tue, les visiteurs s'en sont donné à cœur joie...

Un adorable piège !

Et les plus valeureux avaient tout loisir de poursuivre l'aventure du côté des Cuves qui, comme chaque année, se sont plongées avec délice dans l'épouvantable Halloween. Ils étaient ainsi plus de mille visiteurs à croiser dans la grotte, sorcières, fantômes et autres squelettes plus vrais que nature, sachant que les visiteurs avaient eux-aussi

déployé des trésors d'imagination pour se déguiser. Bref, petits et grands n'ont eu aucun mal à se prendre au jeu.

Par la mise en scène des lieux, la recherche des costumes, décorations et histoires, Halloween était cette année doublement réussi, d'autant que les plus effrayés n'étaient pas forcément les enfants !



Apprendre les uns des autres

Du 25 au 30 octobre, une délégation sassenageoise se rendait à Ferdjioua, en Algérie, sous l'impulsion de l'association Mains tendues France Algérie. L'occasion pour certains de découvrir ce pays, et pour d'autres d'y retourner, parfois bien longtemps après. Et dans tous les cas, le sentiment d'un voyage placé sous le signe de l'échange.



Mercredi 25 octobre. La délégation sassenageoise s'envole pour l'Algérie à destination de Constantine. Le voyage en voiture pour rejoindre Ferdjioua — quatre-vingt-dix kilomètres — est quelque peu chaotique, habitués que sont les Occidentaux aux voitures confortables ! Dans un premier temps, ce qui marque surtout les esprits, c'est la présence, sous forme d'escorte, de la



police qui veille à ce que tout se passe bien. Puis la découverte du paysage, sec et pourtant bourré de vie.

Le but de ce voyage ? *«Pas pour faire du tourisme, souligne Amédée Matraire, adjoint à la vie associative et à l'animation. Nous y étions principalement pour discuter avec les instances locales du projet de coopération décentralisée, sur lequel travaille l'association Mains tendues, soutenue par la Ville.»*

Le dialogue avant tout

«Il est important de souligner l'aspect humain de ce voyage. Nous avons eu de longs temps de discussion, à la maison du peuple de Ferdjioua, d'abord pour faire connaissance, se mettre en confiance, explique Brigitte Reboul, adhérente de l'association. Puis rapidement, nous avons eu de vrais échanges, sans arrières-pensées et très libres.»

A la découverte du terrain

La délégation visite de nombreux lieux pour mieux se rendre compte de ce qui est fait et de ce qui pourrait être fait : visite d'un barrage pour évoquer les besoins en maîtrise hydraulique, d'une école de malentendants et



d'un hôpital, et plusieurs à l'APC (assemblée populaire communale), l'équivalent de nos mairies françaises.

La préservation de la nature est également au centre des préoccupations. Les problèmes du traitement des déchets posent de réels soucis. Le manque d'infrastructures est important. Dans ce domaine, l'exemple français semble pouvoir apporter beaucoup.

Des escapades malgré tout

Si le tourisme n'est pas le but de ce voyage, découvrir la région sous cet angle ne demeure pas moins important. La délégation visite donc des vestiges romains, assiste à un concert de musique arabo-andalouse ou encore fait un peu de shopping à Mila, située à une quarantaine de minutes de Ferdjioua.

Des projets d'avenir

Ce qui ressort de façon très forte, c'est l'intensité des échanges. De cette visite sont nées des amitiés, aujourd'hui prolongées par le biais des mails ou du téléphone.

Dans les six prochains mois, deux représentants de la ville de Ferdjioua sont invités à venir à Sassenage pour définir les grandes lignes des actions concrètes à envisager. De plus, l'association Mains tendues France Algérie espère la visite d'une délégation à l'occasion de la fête des communautés, en septembre prochain, afin notamment d'évoquer ce que Français et Algériens peuvent mutuellement s'apporter tant dans les domaines culturel et sportif qu'économique. Le partenariat souhaité par les deux villes semble donc être en bonne voie.



Le plein de belles histoires

Michel Lecré est l'un des douze bénévoles du programme «Lire et faire lire»⁽¹⁾.

Lundi 27 novembre, il participait justement à sa première séance, avec trois élèves volontaires. Réactions à chaud, recueillies le lendemain même...

Si Michel Lecré s'est inscrit pour participer au programme «Lire et faire lire», c'est avant tout pour partager son goût pour les contes avec des enfants qui abordent la lecture : «Je souhaite transmettre l'envie d'ouvrir les

livres mais aussi celle de se raconter des histoires à soi-même.» Et Michel n'en est pas à sa première expérience. Il a en effet une petite fille de cinq ans avec laquelle il se transforme volontiers en conteur !

Un travail bien préparé

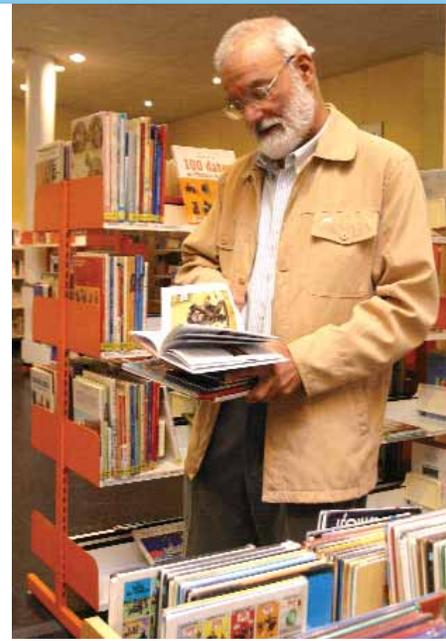
«Il me fallait d'abord créer la matière, explique Michel. Je suis donc allé à la médiathèque de Sassenage et j'en suis ressorti les bras chargés d'une douzaine d'ouvrages. Ensuite, je les ai lus et triés, en fonction du vécu avec ma petite fille.»

Lundi 27 novembre, le voilà donc parti à la découverte des trois élèves de CE1 de l'école Rivoire de la Dame. Dans un

premier temps, il déjeune avec eux «pour faire connaissance et rompre la glace». Puis place à la séance de lecture, la tête dans les histoires pendant quarante-cinq minutes ! «C'est un immense plaisir de voir les enfants attentifs, leurs yeux qui vous fixent, leur bouche un peu ouverte. Le temps est comme suspendu.»

Mais le travail ne s'arrête pas à cette première séance réussie. Michel a en effet l'intention de tester au cours des prochaines séances différents types d'histoires. «J'essaierai également de leur faire découvrir d'autres mondes», explique-t-il.

L'entretien se termine par la lecture d'une page de l'un



des ouvrages lus la veille aux enfants. Grâce à sa verve naturelle, c'est sûr, ils n'ont pas dû s'ennuyer !

(1) Lire, dans Sassenage en Pages n°110 – novembre 2006, l'article «Dévoreurs de livres», en page 3.

Le lycée technique Roger Deschaux devait faire l'objet de travaux à partir du mois de novembre. L'échéance est repoussée mais Henri Gavet, le nouveau proviseur de l'établissement, nous explique ce qui devrait se passer dans les mois à venir...

Henri Gavet est arrivé au lycée technique Roger Deschaux le 1^{er} septembre dernier. Le temps pour lui de prendre ses marques dans un établissement qui accueille deux fois plus d'élèves que celui où il était précédemment, le lycée professionnel Françoise Dolto au Fontanil. Le temps aussi de prendre connaissance dans le détail des gros travaux à venir.

Des travaux pour bientôt

Si une première tranche des travaux⁽¹⁾ était prévue pour le mois de novembre dernier, elle ne devrait finalement

Proviseur nouveau pour futur «nouveau» lycée

débuter qu'en avril prochain, pendant les vacances de Pâques. «C'est d'abord la cuisine et la salle de restauration qui seront refaites, sur un principe d'îlots de distribution. Il y aura donc plusieurs petites chaînes qui offriront des menus différents. La population du lycée est essentiellement masculine et nous tenons à leur proposer de bonnes choses.»

Des travaux qui se feront le plus en douceur possible «même si la période transitoire risque d'être un peu pénible, précise Henri Gavet. A partir du mois de juin, les jeunes devront en effet aller déjeuner à la cafétéria, qui n'a pas d'accès direct avec les cuisines.»

En septembre 2007, bonne nouvelle, la salle de restauration sera entièrement refaite et là ce sera au tour des



cuisines d'être en travaux ! «Nous ferons appel à un distributeur. Celui-ci nous livrera des repas froids qui seront réchauffés sur place. A midi, nous avons un gros service de cinq cents repas. Nous essayons d'étudier toutes les conséquences que cette organisation temporaire peut avoir sur la vie de l'établissement. Beaucoup de nos élèves viennent de loin et sont en internat. Il faut

donc que l'accueil demeure convenable.»

Aussi, si les désagréments sont inévitables, le jeu en vaut visiblement la chandelle puisque les cuisines et la salle de restauration n'ont pas été refaites depuis la construction du lycée, en 1973.

(1) D'autres travaux sont prévus au lycée dans le cadre d'une restructuration d'ensemble de l'établissement.

Sassenage en Pages n° 111 décembre 2006

La saison culturelle se poursuit dans un sympathique mélange des genres. Ainsi, de janvier à juillet, accents variés et autres répertoires croisés sont à découvrir «Côté Château» sur des rythmes latinos, au hasard d'une impro ou au détour d'une réplique...

Une fois passée la trêve de fin d'année, la saison culturelle reprend «Côté Château» le 26 janvier. Sans tout dévoiler des rendez-vous qui feront sa richesse pendant six mois, voici quelques coups de projecteur pour vous tenir en haleine jusqu'à la sortie de sa plaquette, prévue avec le numéro de janvier de Sassenage en Pages.

Tons de saison

Le 26 janvier au Château de Sassenage, retour sur les débuts du rock européen avec le concert «The Shadows for ever», proposé par le Sassenageois Séverin Batfroi en écho au célèbre groupe

Culture générale

britannique qui inspira plusieurs générations de guitaristes et posa les bases de la future pop music. Côté musique justement, la partition de cette saison est on ne peut plus variée, allant des rythmes latinos (4 mai) aux airs napolitains (23 mars) en passant par la chanson française avec Jean-Christophe Prince le Trio (20 avril), ou encore la guitare avec la 5^{ème} édition du festival «Les diables aux cordes» (26 et 27 avril).

Le théâtre a lui aussi prévu de se mettre en scène au Château, notamment le 2 mars avec «La camoufle», par la compagnie Scène en Vie.

Côté divertissement et performance d'acteurs, l'impro promet de tenir le haut du tableau, d'abord le 2 février avec «Impro presto», où les comédiens en tenue de limonadier prennent les commandes du public pour écrire le fil du spectacle, puis le 25 mai avec «Impro monsieur et madame», miroir de la vie de couple et de ses

petits travers...

Vous l'aurez compris, chacun devrait donc se retrouver dans cette saison !

■ Retrouvez la plaquette de la saison «Côté Château» pour la période janvier-juillet dans Sassenage en pages n° 112 - janvier 2007, à sortir début janvier.



Des livres, un CD, des coups de cœur

Pour vos cadeaux de Noël, l'équipe de la médiathèque l'Ellipse vous invite à trouver l'inspiration dans ses rayonnages. Elle vous livre d'ailleurs une petite sélection littéraire et musicale pour vous mettre sur la voie...

Silencio !

Anne Herbauts
Casterman

C'est le cri d'un roi lassé par le bruit, c'est aussi le prénom

qu'il attribue à son fils, futur ministre du silence de son royaume. Mais peut-on vivre sans la parole et les sons ?

Un album d'une grande force d'écriture avec des illustrations dignes de grandes peintures.

La noce d'Anna
Natacha Appanah
Gallimard

Vous voulez absolument un texte labellisé ? Celui-ci a reçu le prix Grand public au salon du livre 2006.

Anna se marie et sa mère se souvient, évoque ses rêves,

ses peurs, ses espoirs, ses envies... Un texte délicieux, profond et émouvant. Un livre de femme à offrir à une femme.

Maisons d'oiseaux
Alison Jenkins

Du château à la maisonnette, vingt nichoirs faciles à réaliser en un week-end.

Une belle occasion pour petits et grands de pratiquer une activité d'automne en famille et d'offrir aux oiseaux de votre jardin un endroit agréable où ils pourront picorer et faire leur nid !

Half the perfect world
Madeleine Peyroux
Universal, 2006

Difficile de faire un choix dans une production musicale riche et si diversifiée...

La diva du jazz, Madeleine Peyroux, celle que l'on présente comme la fille spirituelle de Billie Holiday, vous enchantera de sa voix douce, telle une caresse, un moment de bonheur et de musicalité.

Un bon feu, une bonne table, la famille, les amis... Noël et Madeleine !

Union de la majorité municipale

Mais où passent donc nos impôts ??

C'est une question très importante que les Sassenageois se posent, à juste raison, régulièrement. Mais avant de savoir où va notre argent, il faut savoir comment se calcule son montant.

L'Etat impose des bases sur lesquelles les collectivités territoriales (commune, métro, département, région) appliquent des taux. L'évolution du montant de l'impôt n'est donc pas le fait de la seule commune. En six ans, nos taux d'imposition ont augmenté de 21,9 % en moyenne et les montants perçus tiennent compte de l'augmentation de 13% du nombre de contribuables.

Pour revenir à l'utilisation des recettes sassenageoises, demandons nous combien de villes de 10500 habitants mettent, en gestion directe, à la disposition de leur population et de leurs associations : une crèche, une halte-garderie, une médiathèque, une piscine, une école de musique, un théâtre, une halle des sports, trois gymnases, plusieurs terrains de sports, un complexe sportif, des salles de réunion, un centre associatif, une salle pour les personnes âgées, des transports scolaires gratuits, etc.

Combien de villes investissent autant dans les travaux d'économies d'énergies et dans la rénovation des bâtiments publics, dans la voirie, dans l'amélioration du cadre de vie et dans la création de nouveaux équipements : crèche, gendarmerie, EHPAD, caserne de pompiers...

Pour animer et entretenir ces équipements, il faut du personnel et du matériel, gérés tous les deux au plus juste, avec un souci de sécurité et de qualité.

Tout cela se paye avec nos impôts et, comme on dit dans les cosmétiques, nous le valons bien !

■ Georges Cornella, Nelly Dejuly, Christine Durand, Philippe Evrard, Michel Falconnier, Stéphanie Macquet, Amédée Matraire, Jérôme Merle, Corine Michel, Patrick Molinaro, Christine Mosca, Pascale Peysson-Masse, Robert Sadion, Marie-Christine Savoie, Michelle Thevenoud, Janine Vantajour.

Sassenage indépendants

Texte communiqué contraire aux règles définies et acceptées par l'ensemble des présidents de groupes politiques. Aucun nouveau texte parvenu à la rédaction malgré la relance du service communication.

■ Yves Bernard, Isabelle Kestenes-Psila, Jean Pacitto, Aline Pivot, Jean-Luc Pons.



Parti socialiste et Ensemble pour Sassenage

A propos du dernier conseil de novembre

La société METRO demande une dérogation pour ouvrir dimanche 17 décembre. Cette société s'adresse à des professionnels et sa demande va à l'encontre du droit des salariés au repos dominical. Nous votons contre.

La vente des terrains de l'ex-gendarmerie à la société privée SOCOGIM pour construire le futur EHPAD revient au conseil. Les domaines ont expertisé ces terrains à 745 000 € et sont cédés pour 300 000 €. Le Maire dit qu'en contrepartie, cette société doit construire un bassin d'infiltration des eaux pluviales publiques et l'entretenir. Cette condition n'apparaît pas dans la délibération. Nous votons contre.

La Mairie organise le 4^e salon des vigneron. Comme les précédents, sera-t-il en déficit ? Nous estimons que ce salon est une manifestation commerciale et doit être organisée par l'Union des Commerçants et Artisans de Sassenage dont c'est la vocation.

Une délibération nous interroge, il s'agit d'une convention entre la ville et l'association Art Scène Production pour :

- Un montage audio-visuel pour l'animation des Cuves.
 - Produire un spectacle avec les enfants des écoles.
 - L'arbre de Noël du personnel municipal en décembre... 2008 !
- Coût total : 48 000 € !
C'est un projet fourre-tout et cher sans indication du coût de chacun des 3 projets indiqués.

Le Maire conteste notre dernier article. Nous maintenons que les travaux de mise en conformité du Château seront à la charge de la SEM. La FdF ne s'occupant que des gros travaux. Et il n'y a même pas eu d'état des lieux !

Bonnes fêtes de fin d'année à tous.

■ Odile Belvèze, Alain Chaplais, Alain Charvier, Chantal Duranton, Nicole Perrin-Duckit.



Groupe des élu-e-s communistes

Dépendance : la dignité n'est pas à vendre !

Le 16 novembre dernier, le conseil municipal avait à son ordre du jour la vente de parcelles de terrain à la SOCOGIM pour le projet d'EHPAD, avec une vente à 300 000 euros, lorsque le service des domaines chiffre le coût de ce tènement à 745 000 euros.

Nous avons voté contre ce cadeau à une société privée de Rueil-Malmaison, nous considérons inadmissible le commentaire de Monsieur le Maire disant «merci pour les personnes âgées»!

Dans notre déclaration, nous avons dit : qui bénéficiera de cette manne, les personnes âgées sassenageoises qui seront accueillies ; Nenni, elles n'auront pas de régime de faveur.

Si la famille des patients ne peut assumer les surcoûts financiers, qui imposera l'obligation de vivre digne jusqu'à la fin de sa vie ? Voter cette délibération, c'est se prononcer pour la destitution involontaire de 44,50 euros par habitant de notre commune.

Qu'une femme, qu'un homme frappé par la sénilité, ne puisse plus s'assumer, c'est le devoir de la société d'être solidaire ; en ce sens, il est complètement anormal que d'autres personnes aient décelé, la possibilité de s'enrichir sur le mal-être, et qu'une collectivité favorise cette duplicité ! Oui, les personnes dépendantes ont besoin d'accompagnement, oui dans ce cadre, le devoir de la collectivité, c'est la solidarité.

Avec une MAPAD publique, Sassenage aurait fourni l'espace nécessaire à sa construction, mais en retour, notre ville aurait été pleinement associée à son administration, elle demeurerait propriétaire de ce patrimoine foncier.

■ Michel Barrionuevo, Mireille Heurtier.



Naissances

20/10/2006 Louis CANAPLE
24/10/2006 Zélie ROUSSET - - MOULIN
31/10/2006 Rémy PELLAT-FINET
12/11/2006 Fatiha KARA

Mariages

Pas de mariage

Décès

01/11/2006 Albert MICHALLAT
18/11/2006 Gérard NICOLET
19/11/2006 Monique ROLLAND
 épouse BARLET
21/11/2006 Guy PERRIER

Pharmacies de garde

Lundi 11 décembre

Pharmacie des Cuves
 Place Reverdy - Sassenage
 ☎ 04 76 27 40 71

Dimanche 17 décembre

Pharmacie Barnique
 39 bis avenue A. Croizat - Fontaine
 ☎ 04 76 27 16 53

Lundi 18 décembre

Pharmacie de l'Avenue
 40 avenue de Romans - Sassenage
 ☎ 04 76 27 09 21

Dimanche 24 décembre

Pharmacie Richard
 6 avenue Louis Armand - Seyssins
 ☎ 04 76 21 36 96

Lundi 25 décembre

Pharmacie Richard
 6 avenue Louis Armand - Seyssins
 ☎ 04 76 21 36 96

Dimanche 31 décembre

Pharmacie des Cuves
 Place Reverdy - Sassenage
 ☎ 04 76 27 40 71

Lundi 1^{er} janvier

Pharmacie des Cuves
 Place Reverdy - Sassenage
 ☎ 04 76 27 40 71

Toute la lumière...

Appel de dernière minute aux retardataires qui seraient intéressés par le concours d'illuminations de Noël des espaces privés. Les coupons d'inscriptions sont disponibles à l'office de tourisme, à l'accueil de Champion ou en mairie (3^{ème} étage) et à retourner impérativement à ces mêmes endroits avant le 14 décembre.

Les catégories ? «Maisons individuelles», «Balcons et terrasses» et, nouveauté cette année, «Vitrines», à l'adresse des commerçants.

L'artisanat, médaille d'or !

Pour la quatrième année consécutive, la chambre des métiers et de l'artisanat de Grenoble édite son magazine grand public «Artisanat Mag». Au-delà d'une présentation générale de l'artisanat et des démarches, vous y trouverez aussi des secteurs d'activités tels que les métiers de bouche, le look, la décoration, les métiers d'art...

Pour tout savoir sur la première entreprise de France et du département !

Les Restos du cœur à l'œuvre

La campagne d'hiver des Restos du cœur a débuté. Les personnes domiciliées à Sassenage peuvent se rendre à Fontaine, 10 place des Ecrins. Pour les inscriptions, des permanences sont assurées tous les vendredis du mois de décembre de 14h à 17h. Les distributions ont quant à elles lieu les mardis et jeudis de 10h à 11h45 et de 13h30 à 16h.

Contact : 04 76 27 52 41.

EDF - Gaz de France, deux numéros

Dans le cadre de la préparation à l'ouverture des marchés de l'énergie pour les particuliers, en juillet 2007, EDF et Gaz de France séparent leurs structures d'accueil et de services à la clientèle.

Aussi, les foyers qui disposent des deux énergies devront-ils composer des numéros de téléphone différents, selon qu'ils veulent joindre l'une ou l'autre entreprise. Désormais, pour toutes les questions sur les services, tarifs, factures ou pour un conseil, EDF est joignable 24h sur 24, 7 jours sur 7 au 0 810 050 333*, et Gaz de France au 0 810 800 801*.

Pour les administrés en difficulté, le numéro vert solidarité 0 800 65 03 09 est maintenu.

Enfin, vous pourrez joindre le service dépannage électricité au 0 810 333 338*, et le service urgence-dépannage gaz naturel au 0 810 433 038 (prix d'un appel local depuis un poste fixe).

PETITES ANNONCES GRATUITES

■ Emploi

- Urgent. Cherche emploi vendeuse ou hôtesse de caisse. Etudie toutes offres. Tél, 06 70 41 62 34.

■ Divers

- Vds 2 pneus neige, très bon état, dim. 85/60R14, montés sur jantes, 80 €. Tél, 04 76 26 55 59.

- Cherche combiné poussette. Tél, 04 76 27 33 53.

- Vds biblio 4p meuble TV hifi table monastère 8 chaises chêne massif exc état 5000 €. Tél, 04 76 26 31 47.

BULLETIN POUR UNE PETITE ANNONCE

Pour voir votre petite annonce publiée (vente ou achat, échange, offre ou demande d'emploi...), vous devez remplir certaines conditions :

- habiter Sassenage, être un particulier
- joindre un justificatif de domicile à votre annonce (loyer, avis d'imposition, quittance EDF, France Telecom...)
- rédiger votre annonces en 100 caractères, espaces compris.

A défaut de ne pas respecter l'un de ces critères, votre annonce ne sera pas prise en compte.

Cochez la rubrique de votre choix :

Véhicules Immobilier Emploi Divers

Ecrivez en lettres majuscules (une lettre par case) et rédigez lisiblement votre numéro de téléphone.

Retournez votre texte (coupon ou papier libre) avant le 10 du mois précédant la parution, à Service Communication - Rubrique Petites annonces - Hôtel de ville - 1 place de la Libération - 38360 Sassenage.

Pollution en réseaux parallèles

Courant octobre, une pollution était signalée dans le ruisseau du Guâ, au niveau du rond-point Jean Moulin. Pour l'heure, l'enquête révèle un problème avec le réseau des eaux usées. Explications...

Lundi 16 octobre, des riverains de la rue Ondine — quartier de l'Ovalie — informaient les services de la Ville d'odeurs nauséabondes. La semaine

précédente, des émanations d'eaux usées avaient déjà été décelées vers le rond-point Jean Moulin. Un polluant de couleur blanchâtre était ainsi découvert, accroché aux herbes, à la sortie du réseau busé dans les parcs de l'Ovalie et Nallet.

A la recherche de la source

Suspectant une rupture de canalisation ou un branchement pirate mal effectué, un agent du service assainissement de La Métro était alors dépêché sur place pour vérifier l'état du réseau d'eaux usées au niveau du chemin des Marronnieres, à l'approche du rond-point Jean Moulin. Après études, il s'avère que l'origine de cette pollution était une obstruction de ce réseau en plusieurs endroits.

Il faut savoir que celui-ci est parallèle au réseau d'eaux pluviales, avec lequel il communique en by-pass c'est-à-dire qu'en cas de saturation du réseau des eaux usées, le surplus passe dans le réseau d'eaux pluviales. Ces dernières se déversent quant à elles dans le ruisseau du Guâ, d'où une possible pollution. En fait, si les riverains ont pu alerter les services intéressés, c'est parce que ce cours d'eau, souterrain au niveau du chemin des Marronnieres, devient

aérien dans le parc Nallet — d'où les odeurs signalées au niveau du rond-point Jean Moulin — puis repasse sous terre rue du Guâ, pour ressortir au parc de l'Ovalie, là où les dépôts blanchâtres ont notamment été repérés.

A cette occasion, le service assainissement de La Métro a entièrement revu le réseau et a désormais conscience des faiblesses du secteur. Il sera donc attentif à l'avenir et veillera à ce que ces désagréments ne se reproduisent pas.



Mémo

N°Azur 0 810 038 360

PRIX APPEL LOCAL

■ Mairie

1, place de la Libération
BP 31 - 38360 Sassenage
Tél. : 0 810 038 360
Fax : 04 76 53 52 17
Mél : mairie@sassenage.fr
Site internet : www.sassenage.fr

Ouverte du lundi au jeudi de 8h à 12h et de 13h30 à 18h, le vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h.

Permanence du service de l'état civil le samedi matin de 8h30 à 11h30.

Un seul numéro de téléphone pour joindre les services de l'état civil, scolaire, culturel, des sports, enfance-éducation, techniques, urbanisme et CCAS :

0 810 038 360

■ Le Maire en direct

mél : ccoigne@sassenage.fr
secrétariat du maire, 04 76 27 85 36
secrétariat des élus, 04 76 27 85 26

■ Centre technique municipal

4, rue Pierre de Coubertin

Services techniques

Ouvert du lundi au jeudi de 8h à 12h et de 13h30 à 18h, le vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h.
Fax : 04 76 26 85 65

Urbanisme

Ouvert au public le lundi de 8h à

12h et de 13h30 à 18h et du mardi au vendredi de 8h à 12h.

Consultation de documents : accès libre le lundi de 8h à 12h et de 13h30 à 18h. Du mardi au vendredi de 8h à 12h. Sur rendez-vous le reste de la semaine. Fax : 04 76 26 85 65

■ Police municipale

Place de la Libération
Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h à 20h, et les samedis de 8h à 12h.
Tél. : 04 76 53 01 11
ou 06 08 99 08 88

■ Multi-accueil et RAM

3 rue des Blondes
Multi-accueil : du lundi au vendredi de 7h30 à 18h
Tél. : 04 76 53 83 36
RAM : 04 76 53 32 90

■ Halte-garderie

3, rue de la République
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.
Tél. : 04 76 26 49 23

■ Ludothèque

1, avenue de Valence
Tél. : 0 810 038 360

■ Service jeunesse

3 rue de la République
Tél. : 04 76 26 45 84
PIJ, tél. : 04 76 26 18 87
Mél : pij@sassenage.fr

■ Permanences des élus

► **JÉRÔME MERLE,**
► **PASCAL PEYSSON-MASSE,**
► **JANINE VAN TAJOUR**
► **CHRISTINE DURAND**
► **AMÉDÉE MATRAIRE**
► **ROBERT SADION**
► **MICHELLE THEVEN OUD**
► **PATRICK MOLINARO**
sur Rdv au 04 76 27 85 26

► CONSEILLERS DE L'OPPOSITION :

- PS, PC - 15 bis, av. de Valence
04 76 27 37 04
- Indépendants - sur Rdv
04 76 27 85 26

■ Permanences pratiques

► **AVOCAT ET NOTAIRE**
Chaque 2^{ème} vendredi du mois, de 13h30 à 15h30
en mairie sur rdv au 0 810 038 360

► **MÉDIATEUR-CONCILIATEUR**
chaque mercredi matin, 9h-11h avec ou sans rdv (0 810 038 360)

► **INFORMATRICE JURIDIQUE ET SOCIALE** chaque 1^{er} lundi du mois, 17h-19h au CCAS sur rendez-vous au 0 810 038 360

■ Horaires déchetterie

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 14h30 à 18h. Mercredi et samedi de 9h à 12h et de 14h30 à 18h. Fermé dimanches et jours fériés.

■ Numéros d'urgence

- Urgences médicales 24h/24, centre anti-poisons : composer le 15
- SOS Médecins : 04 38 70 17 01
- Gendarmerie : 04 76 27 42 17
- Pompiers : composer le 18
- Régie dauphinoise d'assainissement : 04 76 98 24 27
- Dépannage électricité 24h/24 : 0 810 333 338
- Gaz dépannage : 04 76 49 50 51

■ Numéros utiles

- Assistantes sociales : 04 76 26 36 18
- Médiathèque : 04 76 85 95 55
- Piscine municipale : 04 76 27 49 83
- École de musique : 04 76 26 63 24
- Centre associatif St-Exupéry : 04 76 26 50 99
- Cyber espace : 04 76 27 85 43
- Centre Evasion : 04 76 26 37 68
- Office de tourisme : 04 76 53 17 17
- ANPE : 04 76 26 59 63
- Assedic : 04 76 60 36 70 ou 0 811 01 01 38
- Déchetterie : 0 800 5000 27
- Maison intercommunale pour l'emploi : 04 76 53 34 10
- Mission locale : 04 76 53 34 10
- Garde d'enfants - Dépann'Familles : 04 76 46 87 27
- Réservation Ami'bus : 04 76 72 50 13
- Urgence animaux 24h/24 : 06 61 84 09 93
- Taxi Sassenage : 04 76 53 17 20

PRENEZ DATE !

Sassenage en Pages n° 111 décembre 2006

Jusqu'au 24 décembre

Calendrier de l'Avent

Une case ouverte chaque jour

→ **Office de tourisme à 17h la semaine, à 11h45 les samedi et dimanche**

Lundi 11

et mardi 12 décembre

Arbre de Noël des écoles

«En piste et vol !»

par le cirque Filyfolia

→ **Gymnase des Pies à 9h30 et 14h30**

Mercredi 13 décembre

Repas de Noël des anciens

→ **Gymnase des Pies à 12h**

Mercredi 13 décembre

Noël dans les structures petite enfance

Réservé aux enfants des structures

Renseignements auprès des structures

Mercredi 13 décembre

L'heure du conte

Spécial Noël

→ **Médiathèque l'Ellipse**

A 16h15 pour les 4/6 ans

Renseignements : 04 76 85 95 55

Mercredi 13 décembre

Conseil municipal

→ **Espace Henriette Gröll à 19h**

Vendredi 15 décembre

Soirée jeux familiale

Organisée par la ludothèque

Avec la participation de la maison des jeux de Grenoble

→ **Ancienne crèche à 19h**

Enfants à partir de 6 ans

1 euro

Résa/inscriptions : 04 76 26 34 90

Dimanche 17 décembre

Arbre de Noël de l'AFIS

→ **Gymnase des Pies**

Dimanche 17 décembre

Football

US Sassenage/Chavanay

Championnat

→ **Stade Paul Vieux-Melchior**

à 15h

Du 19 au 24 décembre

«Et la caverne du Père Noël s'ouvre...»

→ **Grotte les Cuves à 13h, 14h30 et 16h**

Réervations conseillées : 04 76 27 55 37 (détail ci-contre)

Mercredi 20 décembre

(et jeudi 21 décembre si complet)

Concert de Noël

Par l'école de musique Alfred Gaillard

→ **Médiathèque l'Ellipse à 19h30**

Sur réservations : 04 76 26 63 24

Samedi 6 janvier

Cérémonie des vœux du judo

→ **Halle des sports Jeannie Longo de 12h à 20h**

Dimanche 7 janvier

Europucier-brocante

→ **Parking du centre technique municipal de 8h à 17h**

Dimanche 7 janvier

Rugby

RSI/Grande Synthe

Championnat

→ **Stade des Iles en herbe à 15h**

Mercredi 10 janvier

L'heure du conte

«Contes de sagesses et de malices»

→ **Médiathèque l'Ellipse à 15h30**

Pour les 7 ans et +

Renseignements : 04 76 85 95 55

Vendredi 12 janvier

Vœux de la municipalité à la population

→ **Gymnase des Pies à 19h**

(détail ci-contre)

Samedi 13 janvier

La fête aux sapins

(détail ci-contre)

Samedi 13 et dimanche 14 janvier

Basket

Championnat

→ **Halle des sports Jeannie Longo**

Samedi de 14h à 19h

Dimanche de 9h à 12h



Un hôte tout de rouge vêtu

Avant son éreintante tournée des cheminées, le Père Noël a prévu de se ressourcer aux Cuves du 19 au 24 décembre, l'occasion pour lui de poser sa hotte et reposer ses rênes.

Pendant ce temps, les visiteurs de la grotte auront ainsi tout loisir de le rencontrer et de découvrir sa merveilleuse histoire, dans une ambiance festive et un site paré des plus belles décorations de Noël.

Petits et grands enfants sont donc invités à partager visites des Cuves et goûters chaleureux pour se plonger avec délice dans la magie de Noël...



«Et la caverne du Père Noël s'ouvre...»

N OËL AUX CUVES

DU 19 AU 24 DÉCEMBRE

VISITES À 13H, 14H30 ET 16H

RÉSERVATIONS CONSEILLÉES : 04 76 27 55 37

Vœux de toutes belles choses



Rien de prévu vendredi 12 janvier ? Alors pensez à réserver votre soirée pour assister, au gymnase des Pies, aux vœux de la municipalité à la population, le grand rendez-vous de début d'année. La soirée débutera à 19h par le traditionnel discours pour laisser ensuite la place au convivial apéritif, puis aux démonstrations de danse de l'école Grimaldi et au bal animé par le groupe Amico & co. Le

tout pour démarrer 2007 au pas de danse !

Vœux de la municipalité à la population

VENDREDI 12 JANVIER

GYMNASSE DES PIES À 19H

«Faire la fête» aux sapins !

Peut-être n'avez-vous pas encore songé à l'achat de votre sapin de Noël que nous vous parlons déjà de lui «faire la fête» ! Car c'est bien de cela qu'il s'agira mi-janvier au parc de l'Ovalie.

Après avoir accueilli cadeaux et autres friandises à leur pied, les sapins de Noël sont trop souvent abandonnés misérablement sur le trottoir en début d'année, alors qu'ils devraient d'ailleurs être déposés à la déchetterie. Aussi, pour les accompagner avec chaleur dans leur fin de vie, rendez-vous au grand feu de joie qui sera organisé samedi 13 janvier. Pensez juste à amener votre petit bois !

Plus d'informations sur cette animation dans le prochain Sassenage en Pages.



**L'équipe de la rédaction
vous souhaite
d'excellentes fêtes
de fin d'année**